

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU MARDI 18 JUIN 2019
AULA DU COLLEGE DE MONTREUX-EST**

<u>Présidence</u>	M. Jean-Paul Jotterand
<u>Présents et excusés</u>	Voir listes annexées
<u>Procès-verbal</u>	Mme Chantal Seren, assistante de direction à l'HRC

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 juin 2018
2. Rapport du Président
3. Comptes 2018
4. Cotisation 2020
5. Election à l'organe de révision
6. Divers et propositions individuelles

M. Jotterand ouvre l'Assemblée générale 2019 des Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais à 18h10 et salue cordialement toutes les personnes présentes.

Il précise que les Amis n'ont jamais siégé à Montreux et saisit l'occasion pour remercier la Municipalité tant pour la mise à disposition de l'Aula du Collège que pour avoir offert le vin d'honneur.

Le Président salue en particulier la présence de M. Pierre RoCHAT, municipal à Montreux et membre du comité des Amis, ainsi que celle de M. Robert Meier, Directeur adjoint du Département de l'Organisation, des Systèmes d'Information et de la Logistique (DOSIL) de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais et conférencier à la fin de cette assemblée.

M. Jotterand rappelle que les invitations à l'Assemblée ont été envoyées le 3 juin avec l'ordre du jour, par courrier postal. Le mode de convocation et l'ordre du jour ne donnant lieu à aucune remarque, ce dernier sera suivi tel quel.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 juin 2018

Ce procès-verbal est adopté avec remerciement à son auteure, Mme Evelyne Verdon.

2. Rapport du Président

"Dans mon rapport de l'an dernier, je vous ai donné l'origine de l'expression "Marquer d'une pierre blanche", que l'on utilise lorsqu'on veut noter une période ou un évènement particulièrement important et heureux ou positif, et je concluais en espérant que nous puissions marquer chacune des années à venir d'une nouvelle pierre blanche !

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous informer que ce vœu est devenu réalité en ce qui concerne 2018 et que ce millésime a mérité sa pierre blanche. Pourquoi ?

Parce que la baisse continue du nombre de membres constatée depuis fin 2014, date de l'arrêt de la production de notre journal d'information HopInfo, a non seulement pu être stoppée, mais que ce nombre est à nouveau en augmentation ! Nous étions tombés à 703 cotisants réguliers fin 2017, nous sommes 855 en fin d'année dernière. Et si l'on tient compte de ceux qui ne cotisent qu'une année sur deux ou trois, nous avons plus de 1000 noms dans notre fichier d'envoi.

Cette inversion de tendance n'est pas le fruit du hasard, mais résulte d'un effort constant, en collaboration étroite avec l'Unité communication de l'HRC, pour augmenter la visibilité de notre association et offrir des prestations intéressantes à nos membres.

L'exercice sous revue a vu un nombre impressionnant d'activités :

- *6 visites du chantier de l'Hôpital de Rennaz ont été organisées entre mai et novembre avec à chaque fois un intérêt marqué des participants et des explications enrichissantes*
- *une conférence tout public s'est tenue à Aigle le 27 août sur le sujet "Soins palliatifs entre mythe et réalité"*
- *une autre conférence tout public sur "L'hypnose médicale en milieu hospitalier" a eu lieu à Villeneuve le 13 novembre*
- *et finalement un point de situation sur le Centre hospitalier Riviera-Chablais et une présentation de l'Espace Santé Rennaz ont animés l'assemblée générale des Amis le 13 juin à la Charmaie à Muraz.*

Relevons aussi que, pour la première fois et à l'initiative du Conseil d'établissement, tous les Amis ont reçu à domicile le rapport annuel 2017 de l'HRC. Et le rapport 2018 va suivre. Il est d'ailleurs déjà arrivé chez certains ce matin...

Au niveau des actions, nous avons continué à soutenir financièrement la réalisation du film documentaire et didactique sur la construction de l'hôpital, film qui pourra être projeté cette année encore.

Votre comité a aussi répondu favorablement à une demande de financement pour une place de jeux destinée aux petits visiteurs du Centre hospitalier de Rennaz. Idéalement placée devant l'entrée principale du bâtiment, elle accueillera sur environ 200 m² les enfants entre 2 et 12 ans avec de nombreux modules en bois naturel. Sa réalisation se fera une fois les aménagements extérieurs terminés, mais une provision a déjà été comptabilisée sur 2018, le solde l'étant sur 2019. Son inauguration sera peut-être aussi l'occasion d'y déposer une pierre blanche ?

Les buts de notre Association et son organisation ont été redéfinis fin 2017 en tenant compte de l'ouverture du Centre hospitalier Riviera-Chablais, Vaud-Valais, et de ses besoins. Et resserrer les liens entre l'Hôpital et la population reste l'objectif premier. Les Amis ont donc encore une tâche importante à accomplir et il est indispensable, pour cela, que leur nombre continue de croître.

Votre Comité poursuivra ses efforts dans ce sens, mais il a besoin de votre appui, de vos contacts, de votre force de persuasion. Ceci pour que le formidable et magnifique équipement hospitalier qui va s'ouvrir soit connu et reconnu à sa juste valeur.

Merci de votre attention."

3. Comptes 2018

M. Jotterand rappelle que la tenue des comptes et le bouclage ont été effectués pour la première fois par l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais. Il se plaît à relever un résultat d'exploitation positif et un bilan sain et commente brièvement les divers chiffres.

Il précise en particulier que le budget pour la réalisation de la place de jeux à Rennaz s'élève à CHF 70'000.-. Déjà assuré du soutien de la Fondation Ronald McDonald à hauteur de CHF 20'000.-, l'HRC a recherché un partenaire principal pour le financement de cette place de jeux, raison pour laquelle il a sollicité l'aide de l'Association des Amis HRC. Grâce à la générosité de ses membres, le Comité des Amis HRC a pu accepter de participer à son financement à hauteur de CHF 50'000.-, en prélevant CHF 35'000.- sur les comptes 2018 et le solde par CHF 15'000.- en 2019.

COMPTE D'EXPLOITATION		
CHARGES	2018	2017
Site internet	18.50	6'666.50
Taxe CCP & frais de banque	565.10	408.65
Soutien film HRC	10'000.00	10'000.00
Soutien divers	0.00	1'000.00
Frais d'assemblée et de séances	1'950.00	3'460.85
Prestations administratives de tiers	0.00	10'260.00
Autres frais	10.00	1'000.00
Provision place de jeux Rennaz	35'000.00	0.00
TOTAL CHARGES	47'543.60	32'796.00
PRODUITS	2018	2017
Cotisations et dons	52'741.50	38'710.20
TOTAL PRODUITS	52'741.50	38'710.20
RESULTAT D'EXPLOITATION	5'197.90	5'914.20

BILAN		
ACTIF	2018	2017
CCP	218'002.59	177'804.69
TOTAL ACTIF	218'002.59	177'804.69
PASSIF	2018	2017
Provision "place de jeux Rennaz"	35'000.00	0.00
Capital	100'000.00	100'000.00
Pertes & Profits reportés	77'804.69	71'890.49
Résultat de l'exercice	5'197.90	5'914.20
TOTAL PASSIF	218'002.59	177'804.69

Avant d'ouvrir la discussion, M. Jotterand donne connaissance du rapport des vérificateurs des comptes, dont les conclusions sont :

Sur la base des vérifications effectuées, nous vous proposons

- a) d'approuver les comptes qui vous sont soumis, soit :
l'excédent de produits du compte de pertes et profits de Fr. 5'197.90 est porté en augmentation des fonds propres, lesquels s'élèvent ainsi au 31 décembre 2018 à Fr. 183'002.59,
- b) de prendre acte de notre rapport

Nous remercions Monsieur Patrick Décorvet de l'excellente tenue de la comptabilité et demandons à l'Assemblée de donner décharge au Comité pour sa gestion.

Ainsi fait à Vevey, en deux exemplaires, le 13 juin 2019

Les contrôleurs



P.A. Droz



G. Mariétan

M. Droz, au nom des vérificateurs, déclare qu'il n'a rien à ajouter au rapport présenté. Il remercie le Comité et M. Patrick Décorvet, responsable du service de la comptabilité HRC pour la bonne gestion des comptes.

Après avoir ouvert la discussion – qui n'est pas utilisée – M. Jotterand propose de passer à l'approbation des comptes 2018.

A main levée, l'Assemblée adopte les comptes 2018 à l'unanimité et donne décharge au Comité pour sa gestion.

M. Jotterand remercie toutes les personnes concernées pour le travail réalisé, ainsi que nos cotisants et donateurs pour la confiance accordée.

4. Cotisation 2020

En ce qui concerne les cotisations 2020, le Comité propose le statu quo, soit minimum CHF 20.-. Le Président relève avec plaisir que le terme "minimum" n'est pas un vain mot et que de très nombreuses personnes versent un montant largement supérieur. Un grand MERCI à elles.

L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité. La cotisation 2020 sera donc maintenue à un minimum de CHF 20.-.

5. Election à l'organe de révision

M. Jotterand rappelle que l'organe de révision est composé de deux vérificateurs et d'un suppléant, nommés pour deux ans. M. Georges Mariétan, vérificateur nommé en 2017, est à disposition pour un nouveau mandat. L'assemblée approuve et la réélection se fait par acclamation.

M. Georges Mariétan est réélu pour un mandat de deux ans en qualité de vérificateur des comptes.

M. Jotterand relève qu'il n'y a pas d'élection cette année pour les membres libres du comité des Amis. Par contre, il signale un changement parmi les membres de droit, désignés par le Conseil d'Etablissement de l'HRC (CEtab). En effet, l'été dernier, M. Claude Modoux a exprimé le souhait de se retirer du Comité des Amis HRC pour des raisons d'âge. Pour le remplacer, le CEtab a désigné M. Pierre Rochat en qualité de représentant de l'HRC au sein du Comité de l'Association des Amis de l'HRC. Le Président remercie très vivement M. Modoux pour son action en faveur des Amis et M. Rochat pour sa disponibilité.

6. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été émise de la part de nos membres, mais c'est volontiers que M. Jotterand ouvre la discussion. Aucune observation n'est émise et M. Jotterand rappelle les prochains événements auxquels sont conviés les Amis :

- Lors des Portes ouvertes du Centre hospitalier de Rennaz, une plage horaire sera réservée aux Amis HRC le dimanche 1^{er} septembre 2019 de 10h00 à 11h00.
- Le mercredi 25 septembre 2019 à 18h00, à la Grande Salle du Collège Lac à Villeneuve, une conférence sera organisée sur le thème de la prise en soins hospitalière des seniors.
- Le lundi 2 décembre 2019 à 18h00 à la Grande Salle du Collège Lac à Villeneuve, une deuxième conférence sera organisée sur le thème des directives anticipées.

M. Jotterand signale qu'en 2020, des visites dans les coulisses du Centre hospitalier de Rennaz seront organisées pour les Amis HRC, qui seront informés en temps utile.

Puis il passe la parole à M. Rochat.

Tout d'abord, M. Rochat excuse l'absence de M. Laurent Wehrli, Syndic, retenu par d'autres obligations ce soir. Pour le surplus et au nom de la Municipalité, il se réjouit que cette assemblée générale puisse se dérouler pour la première fois à l'Aula du Collège de Montreux, collège dont il fait un intéressant historique. Par ailleurs, M. Rochat confirme qu'il a été désigné par le CÉtab en remplacement de M. Claude Modoux pour faire partie du Comité des Amis HRC. Comme il a été vice-président de l'Association de soutien à l'hôpital de Sully et directeur de l'EMS Beau-Site à Clarens, il connaît bien le monde hospitalier et se réjouit d'œuvrer pour l'Association des Amis HRC.

Avant de clore la partie statutaire, M. Jotterand adresse ses remerciements :

- à l'Unité de communication élargie de l'HRC qui nous apporte soutien logistique depuis le début de l'année et appui créatif pour nos actions
- aux membres du Comité pour leur engagement très apprécié
- et bien sûr à tous les membres des Amis, pour leur fidélité et leur intérêt au développement d'une offre sanitaire de qualité dans la région.

L'assemblée générale est levée à 18h40. Elle est suivie de la conférence suivante :

"Cinq hôpitaux, des dizaines de patients et 1500 collaborateurs à déménager – les coulisses d'un déménagement unique en Suisse" par M. Robert Meier, Directeur adjoint du Département de l'Organisation, des Systèmes d'Information et de la Logistique (DOSIL) de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais.

Le Président
Jean-Paul JOTTERAND

Vevey, le 19 juin 2019 JPIJ/cs

Annexe : listes des personnes présentes et excusées